

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 21 MAI 2024 À 18 HEURES 30**

N° DEL2024\_080 : SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAUTAIRE -  
ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA RÉALISATION D'UNE VOIE CYCLABLE LE  
LONG DE LA ROCADE D'ALBI

**L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mai**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 mai 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 15 mai 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danièle PATUREY, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Cindy PERLIN-COCQUART

**Membres présents non votants** :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Isabelle REDON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Monsieur Jacky MIQUEL

**Membres excusés** :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Frédéric CABROLIER, Philippe GRANIER, Patrick MARIE

**Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Jean-Laurent TONICELLO (pouvoir à Nathalie FERRAND-LEFRANC)

**Conseillers communautaires en exercice** : 50 titulaires et 10 suppléants

**Quorum** : 26

**Votants** : 47

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 MAI 2024**

### **N° DEL2024\_080 : SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAUTAIRE - ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA RÉALISATION D'UNE VOIE CYCLABLE LE LONG DE LA ROCADÉ D'ALBI**

Pilote : Direction des mobilités

**Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,**

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, la communauté d'agglomération de l'Albigeois aménage un itinéraire cyclable structurant le long de la rocade d'Albi, entre les échangeurs de la route de Castres et de Caussels. Les premiers travaux ont été engagés en 2018 et près de 2,8 km ont déjà été réalisés sur un linéaire total de 3,5 km.

Deux tronçons restent à aménager :

- entre la rue Puech Petit et la rue Lavazière ;
- entre la rue Raymond Sommer et l'avenue du colonel Teyssier.

La réalisation de ces aménagements nécessite des acquisitions foncières.

Pour le tronçon situé entre la rue Sommer et l'avenue du colonel Teyssier, les acquisitions concernent onze parcelles distinctes.

La communauté d'agglomération a déjà obtenu les accords pour la cession d'emprises sur trois parcelles (BN 343, BN 345 et BN 347). Ces acquisitions ont été approuvées par délibération lors des Conseils communautaires des 27 juin et 26 septembre 2023.

Trois nouveaux propriétaires ont donné leur accord écrit pour la vente d'emprises de terrain nécessaires à l'aménagement de la voie cyclable, au prix de 10 euros du mètre carré (10€/m<sup>2</sup>) :

Propriétaire	Parcelles	Emprises* à acquérir en m <sup>2</sup>
M. Pierre Guibert	BN 346	39
M. Joseph Bahli et Mme Corinne Dreno	BN 349	87
M. Émile Mbuangi et Mme Brigitte Nsiala	BN 352	86

*\*Les surfaces exactes des emprises seront précisées par document d'arpentage.*

Pour l'ensemble de ces acquisitions, la communauté d'agglomération de l'Albigeois prendra à sa charge les frais de géomètre et d'actes notariés.

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire approuvé le 14 décembre 2021,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 mars 2024,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'acquisition au prix de dix euros du mètre carré (10€/m<sup>2</sup>) d'une emprise de 39 m<sup>2</sup> environ, à parfaire en fonction du document de division qui sera établi par le géomètre, sur la parcelle BN 346 appartenant à M. Pierre Guibbert et située sur la commune d'Albi.

**APPROUVE** l'acquisition au prix de dix euros du mètre carré (10€/m<sup>2</sup>) d'une emprise de 87 m<sup>2</sup> environ, à parfaire en fonction du document de division qui sera établi par le géomètre, sur la parcelle BN 349 appartenant à M. Joseph Bahli et Mme Corinne Dreno et située sur la commune d'Albi.

**APPROUVE** l'acquisition au prix de dix euros du mètre carré (10€/m<sup>2</sup>) d'une emprise de 86 m<sup>2</sup> environ, à parfaire en fonction du document de division qui sera établi par le géomètre, sur la parcelle BN 352 appartenant à M. Émile Mbuangi et Mme Brigitte Nsiala et située sur la commune d'Albi.

**DIT QUE** les crédits nécessaires pour les frais inhérents à ces acquisitions (notaire, prestation géomètre) sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

**AUTORISE** madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires à la réalisation de cette acquisition et à procéder à la signature de tout acte y afférent.

Fait le 21 mai 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry DUFOR